



# LE CONSEIL D'ÉTAT

DE LA RÉPUBLIQUE ET  
CANTON DE NEUCHÂTEL

vu la loi sur l'encouragement des activités culturelles, du 25 juin 1991, modifiée le 22 mai 1996 ;

sur la proposition du conseiller d'État, chef du Département de l'économie, de la sécurité et de la culture,

*arrête :*

**Article unique** Sont nommé-e-s, pour la période législative 2021-2025, jusqu'au 31 décembre 2025, membres de la sous-commission « Achat et rapatriement de pièces de collection » :

- WIDMER Aurélie, adjointe administrative et financière du service de la culture, Neuchâtel
- HELLMANN Anouk, historienne de l'art, La Chaux-de-Fonds
- LAFONTANT Chantal, directrice du Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel
- VAUCHER Laurence, archéologue, Môtiers
- HUGUENIN-DUMITTAN Régis, directeur du Musée international de l'Horlogerie, La Chaux-de-Fonds
- LEMAIRE David, directeur du Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds

Neuchâtel, le 18 mai 2022

Au nom du Conseil d'État :

*Le président,*  
L. FAVRE

*La chancelière,*  
S. DESPLAND



NE